



Comment commander ou remplacer une carte de déchetterie?

Le remplacement d'une carte (duplicata ou nouvelle) peut se faire par courriel auprès de l'administration communale à l'adresse suivante : [services.techniques\[at\]sierre.ch](mailto:services.techniques[at]sierre.ch).

L'envoi d'une carte ou son renouvellement est réalisé sans frais dans la limite d'un cas par année. Un émolument de CHF 25.- H.T. sera perçu dès l'établissement d'une seconde carte. Pour les sociétés ou immeubles, la commande d'une carte s'effectue au moyen du formulaire [Demande de carte d'accès à la déchetterie](#).